

MAIRIE



De

CASSAGNES

**Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque**

Tel/fax: 05.65.36.60.32

Mail : cassagnes.mairie@wanadoo.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 22 octobre 2010

Le vingt deux octobre deux mil dix à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 8

Etaient présents : Mr JURQUET, Mr LANDIECH, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mr DUMEAU, Mme DESSAINT, Mr GROUSSET Christian, DACHARY Lucie

Excusé : Sandrine CAILHOL, Mme VERDIER, Mr ALADEL

Date de convocation: 18 octobre 2010

Date d'affichage: 18 octobre 2010

Secrétaire de séance : LANDIECH BERNARD

OBJET : Révision de l'attribution de compensation communautaire « voirie »

Monsieur le Maire informe que la commission communautaire d'évaluation des transferts de charge s'est réunie le 5 octobre dernier.

Les membres présents ont validé les nouvelles modalités de calcul de l'attribution de compensation communautaire « voirie » sur la base d'un tableau de présentation complet remis à chaque maire.

Il en ressort que la situation de l'attribution de compensation « voirie » pour notre commune est la suivante 42 000 € à compter de 2011.

Cette décision de la commission d'évaluation des transferts de charges est soumise au vote à majorité qualifiée des conseils municipaux

Monsieur le Maire sollicite donc l'avis des conseillers municipaux présents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision de l'attribution de compensation.

Fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus.

Le Maire,

Jean-claude JURQUET

Acte rendu exécutoire par la réception en Préfecture 25/10/2010 10h26mn57 s

Et publication en Mairie le 25/10/2010 à 10h28mn31 s